

## KANNADIG - GAZETTE SPECIALE

### « Actions de soutien aux Ukrainiens en résistance et déplacés »

« J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre ». Nelson Mandela (extrait d'Un long chemin vers la liberté)

Symboliquement notre Maison Commune sera pavoisée d'un drapeau ukrainien et d'un drapeau du Mouvement international pour la Paix, pour dire non à tous les conflits au XXIème siècle !

Tout en espérant que la diplomatie l'emporte sur la violence inutile et aveugle le plus rapidement possible, nous devons prendre conscience qu'un effort de soutien à l'Ukraine devrait malheureusement s'inscrire dans la durée, que pouvons-nous faire concrètement d'ici et maintenant ?



### **1. COLLECTE ET ENVOI DE MATERIELS**

La commune s'inscrit dans la démarche initiée par l'Association des Maires de France et du Finistère le 1<sup>er</sup> mars avec l'association de Protection Civile, qui a établi une liste des matériels les plus utiles à court terme à acheminer jusqu'en Ukraine ou sur les lieux d'hébergement des réfugiés dans les pays voisins : <https://www.protection-civile.org/>

Vous pouvez venir les déposer en mairie aux horaires d'ouverture du lundi au samedi matin. Ils seront triés et mis en cartons selon les recommandations de la PC, avant d'être acheminés sur Quimper.



Liste des matériels (pas de vêtements, svp) à respecter

- Secours : trousse de secours, pansements hémostatique, pansements, solutions antiseptiques, compresse/gaze, gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales...
- Logistique : lits de camp, sacs de couchage, couvertures, tapis de sol, draps, couvertures de survie
- Hygiène : gel & savon corps, dentifrice, brosses à dents, couches & lait maternel, médicaments (non périmés), rasoirs, mousse à raser, serviettes hygiéniques

## **2. COLLECTE DE FONDS**

L'argent permettra une plus grande souplesse dans la couverture de l'ensemble des besoins des Ukrainiens en Ukraine et des réfugiés .

Pour la commune, le Bureau municipal, réuni exceptionnellement le 5 mars, a décidé d'un 1<sup>er</sup> versement immédiat de 1650€ (0.5€ par saint-yvien(ne)s) sur le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) ouvert par le Ministère des Affaires Etrangères en 2013.

Pour les particuliers, plusieurs grandes associations humanitaires ont lancé des appels aux dons. Ces associations étant reconnues d'utilité sociale, votre don fera l'objet d'une réduction d'impôts des 2/3 (ne l'oubliez donc pas en pensant au montant net de votre soutien) :

Protection Civile : <https://www.protection-civile.org/>

Croix Rouge Française : <https://www.croix-rouge.fr/>

Médecins du Monde : <https://www.medecinsdumonde.org/fr>

Toute autre association dont l'action internationale est efficace selon vous.

## **3. PROPOSITION D'HEBERGEMENT A MOYEN TERME**

La Préfecture nous demande de recenser et faire remonter les possibilités d'hébergement des personnes morales (collectivités, entreprises, associations) et des particuliers de Saint-Yvi, sans engagement définitif à ce stade. D'ores et déjà un habitant nous a fait part de sa proposition par écrit.

La compréhension de l'ukrainien et/ou du russe serait évidemment une facilité mais la langue ne doit pas être un blocage, plusieurs personnes de Saint-Yvi étant susceptibles de faire office de traducteurs.

## **4. CONTACTS ET SUITES**

Elise MAHÉ, adjointe aux affaires sociales et Chantal FAIRON, secrétaire du CCAS sont les deux personnes chargées de coordonner les actions menées et recevoir vos suggestions éventuelles : [ccas@saint-yvi.bzh](mailto:ccas@saint-yvi.bzh) / 02.98.94.82.05

Nous ferons régulièrement des points dans Kannadig/Gazette, en fonction de l'évolution de la situation internationale et de ses conséquences concrètes jusqu'à nous.